



PARC CÉZANNE : visite technique du 8 février 2018 à 10 h 00

Membres CS présents : Mmes d'ONORIO et WOLKOWITSCH, MM. CARRON et POSS.

Copropriétaires présents : Mme THIBAUT, M. WOLKOWITSCH.

Membre CS absent : M. FÜREDI

CGIMMOBILIER : Mme OLIVARI

1. ESPACES VERTS :

Madame Mallard, responsable de Jardins Sestian, nous confirme que la plantation de lauriers à l'est du bâtiment HERMITAGE va être planifiée très prochainement : nous sommes en attente de la date de plantation. Il est demandé de procéder à la vérification de la présence de nids de chenilles dans les pins.

La remise en état de l'allée centrale sera réalisée dès que nous aurons localisé et supprimé l'ancienne conduite d'arrosage.

Nous avons deux devis : société ATPRT (1936€) – CARNIER LAUGIER (4422€). Le devis de la société ATPRT est validé. Nous leur demanderons de commencer par supprimer la conduite apparente et ensuite de réaliser la prestation comprise dans leur devis. Un affichage informant d'une coupure de 9h à 17h sera apposé ainsi que pour signaler les difficultés pour la sortie du garage ESTAQUE.

Une réunion de concertation sera planifiée le 22 février avec Jardins Sestian et les occupants du Grand Pin afin de faire le point sur le programme de rénovation des espaces verts dans l'environnement proche de ce bâtiment.

2. RÉUNION SUR LE CHAUFFAGE :

Nous avons reçu le rapport de Mme Clemens. De nouvelles interrogations ont été soulevées.

Il est demandé de prévoir la consultation de bureaux d'étude.

Audit global – audit énergétique : contacter la Maison de l'habitat.

3. ÉLECTRICITÉ PARTIES COMMUNES :

Tenir un tableau des changements des ampoules, néons, détecteurs chaque année afin de juger de l'utilité de la souscription d'un contrat d'entretien.

4. ESTAQUE :

Suite au récent dysfonctionnement de la porte de garage du bâtiment, nous avons reçu un devis de remplacement de l'opérateur hydraulique et des vérins pour un montant de 2 483€. Consulter Mme Mille pour cette intervention compte tenu de l'urgence.

5. BELLEVUE :

Faire remettre en place la tôle (goutte-d'eau) au niveau de l'entrée du bâtiment.

6. DIVERS

- Suite à la réception du rapport de la société QUALICONSULT et des rapports annuels de la société AAM en charge de l'entretien des portes, nous préparons un comparatif des points notés.
- Local Hermitage : demander un devis à AEP / LYRECO pour une armoire de rangement des archives, une table et deux chaises.
- Les bacs de tri des emballages, papiers, conserves et certains plastiques ont été livrés. Nous allons prévoir un affichage sur l'usage de ces derniers : ils doivent être pleins pour être évacués et seront sortis les mardis. L'offre de M. ENJALRIC, société NEJ, pour cette prestation de manutention des

containers est de 108€/mois. L'offre est validée. Il sera demandé à ce dernier d'être présent lors de la prochaine visite afin d'évoquer le problème du stockage.

- Rehausse des poteaux extérieurs : la société PACARENOVATION est consultée et fournira un devis. Deux poteaux sont à remettre en place.
- Stationnement face Bellevue – Olympia – Sainte-Victoire : préparer un courrier pour informer qu'à compter du 15 avril le stationnement sera de nouveau à droite comme décidé en AG. Il sera rappelé dans ce courrier qu'il est important de ne pas rouler sur le gazon.
- Mme Olivari a pu constater de visu l'existence d'un dossier de plans dans les archives du notaire, mais n'a pas pu en faire réaliser une copie pour constituer un fond d'archives pour la copropriété. De nouvelles actions seront entreprises pour tenter d'obtenir le prêt de ce fonds à des fins de copie.
- La société de ménage utilise des anciennes bouches d'arrosage pour le nettoyage des containers à ordures. Il convient d'envisager une solution pour pérenniser cette commodité après que l'ancienne conduite d'arrosage le long de l'allée centrale aura été supprimée.
- Une place de parking appartenant à Mme RENARD (en direction de la place des mûriers) est abîmée suite au soulèvement de l'enrobé par les racines de pin. Des devis de remise en état seront demandés, ainsi que pour la reprise de l'accès de l'entrée au garage OLYMPIA – ST VICTOIRE.
- Demander un devis pour repeindre les lettres du « **PARC CÉZANNE** » sur la plaque de marbre à l'entrée de la copropriété.
- Le devis de remplacement du poteau indiquant que la copropriété est privée à l'entrée de la résidence est validé uniquement avec le logo propriété privée et stationnement interdit (logo fourrière). Demander à la société d'utiliser la fondation existante. Demander également un devis pour la mise en place d'une chaîne pour les jours où des manifestations ont lieu.
- Commander des autocollants stationnement interdit (colle résistante).
- Commencer une consultation pour la rénovation des allées des entrées des bâtiments (réfection du dallage).

7. POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :

Une discussion est ouverte concernant les finitions autour de l'installation des barrettes LED au niveau des auvents des entrées des bâtiments.

La prochaine visite aura lieu le jeudi 22 février à 10 h 00